

Assemblée des délégués, 17 avril 1971, Zurich : bienvenue à Zurich

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Eidgenössische Sängszeitung = Revue de la Société fédérale de
chant**

Band (Jahr): **35 (1971)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Assemblée des délégués, 17 avril 1971, Zurich

Bienvenue à Zurich

Les sections zurichoises de la SFC souhaitent une cordiale bienvenue à leurs camarades chanteurs de toute la Suisse.

L'assemblée commencera à 10.30 h. à la Maison des Congrès et se terminera probablement vers 17 h. A 13 h. environ, un repas sera servi dans le même bâtiment.

L'ordre du jour sera chargé et comprendra entre autre une discussion sur les modifications essentielles à apporter à la Fête fédérale de chant, le rapport d'activité du Comité central et le renouveau de la musique à l'école.

Deux membres ont demandé à être déchargés de leur mandat au sein du Comité central, ce sont MM. François Sauvageat et le Prof. Dr Armin Tschupp; leurs successeurs devront être désignés.

Tous les points importants de l'ordre du jour seront envoyés assez tôt aux sections pour qu'elles puissent en prendre connaissance avant l'Assemblée des délégués.

Fête fédérale de chant Zurich, les 25, 26 et 27 mai 1973

Il a fallu plusieurs séances aux promoteurs de la Fête fédérale de chant pour constituer le Comité d'organisation. C'est maintenant chose faite et nous sommes heureux de communiquer les noms des élus. Président: M. Albert Mossdorf, conseiller d'Etat. Vice-présidents: MM. Dr P. Hainard, avocat, Prof. Dr R. Walti. Commission de musique: MM. Hans Erismann, Rudolf Wipf, Emil A. Schaffner. Directeur des publications et chef du Comité des finances: M. Dr Franz Lusser, secrétaire général SBS. Préposés aux affaires extérieures: MM. Dr Anderegg, directeur de l'Office du tourisme, K. Eichenberger, directeur-adjoint de l'Office du tourisme. Président du Comité d'honneur: M. Dr A. Stadlin.

En outre nous constatons avec plaisir que le Président de la ville de Zurich, le Dr S. Widmer, suit attentivement nos préparatifs et soutient nos efforts.

La liste complète des membres du Comité d'organisation pourra être remise aux délégués lors de l'assemblée du 17 avril 1971.

Le Comité d'organisation de la Fête fédérale de chant de Zurich a décidé de fixer la manifestation aux vendredi, samedi et dimanche 25, 26, et 27 mai 1973.

Cette concentration sur trois jours et les possibilités offertes par la ville de Zurich devraient donner lieu à une démonstration grandiose du chant populaire suisse.

Zurich sera le rendez-vous de tous les chanteurs et nous osons espérer qu'ils proclameront bien haut leur appartenance à la grande famille des chanteurs dont la joie reste avant tout une de leurs caractéristiques.

Les organisateurs entreprendront tout pour mettre leur projet en œuvre. Le 17 avril 1971, lors de l'Assemblée des délégués de la SFC, on discutera le